

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ À LA TRANSCRIPTION DES DÉBATS

Offre de recrutement :

REC-221-20

Cet appel vise à constituer une banque de candidatures qui permettra de pourvoir à des emplois occasionnels sur appel à l'Assemblée nationale, à Québec.

VOUS SOUHAITEZ METTRE VOS COMPÉTENCES ET VOTRE CRÉATIVITÉ AU PROFIT DE LA 1^{RE} INSTITUTION AU QUÉBEC, LÀ OÙ SE TIENNENT LES GRANDS DÉBATS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE.

VOUS AVEZ ENVIE DE TRAVAILLER DANS UN LIEU PRESTIGIEUX CHARGÉ D'HISTOIRE, AU CŒUR D'UN QUARTIER ANIMÉ.

VOUS RÊVEZ D'INTÉGRER UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE, PASSIONNÉE, MOBILISÉE ET UN MILIEU DE TRAVAIL INSPIRANT ET RESPECTUEUX.

POSTULEZ, CET EMPLOI EST POUR VOUS!

LIEU OÙ VOUS VOUS DÉPASSEREZ

Assemblée nationale du Québec – Direction du Journal des débats – au 1050, rue des Parlementaires à Québec.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, C'EST :

- Un forum où les 125 députées et députés débattent de questions d'intérêt public et exercent leurs rôles de législateur et de contrôleur;
- 700 personnes passionnées qui travaillent au cœur de l'Administration et assurent aux parlementaires les meilleures conditions et les services nécessaires au plein exercice de leurs fonctions;
- Un milieu diversifié comprenant 45 corps d'emplois au sein desquels nous unissons nos forces pour faire rayonner notre maison citoyenne.

NOTRE RÔLE

L'Assemblée nationale du Québec est l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée des députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales. C'est aux députés qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget de l'État québécois. Ils ont également pour rôle de contrôler les actes du gouvernement, notamment lors de la période de questions et réponses orales ou de l'adoption des crédits du gouvernement, et de débattre de questions d'intérêt public.

La Direction du Journal des débats a pour mandat de transcrire fidèlement l'enregistrement des séances de l'Assemblée, des séances publiques des commissions parlementaires, des conférences de presse et des points de presse qui se déroulent dans les édifices de l'Assemblée nationale. Avec l'autorisation du Secrétaire général, certains événements spéciaux peuvent également être transcrits. Une quarantaine de personnes œuvrent à la Direction du Journal des débats. Il s'agit d'un secteur d'importance puisque le journal est le compte rendu officiel de toutes les délibérations des parlementaires et la référence sur l'histoire des lois du Québec.

VOS DÉFIS

De concert avec le chef d'équipe à la transcription :

Vous transcrirez fidèlement et complètement, dans la langue de l'intervenant (français ou anglais), en simultané et en différé, tous les débats qui se déroulent à l'Assemblée, en commission parlementaire, en conférence de presse, en point de presse et à l'occasion de certains événements interparlementaires et institutionnels se déroulant à l'Assemblée nationale.

CARACTÉRISTIQUES DE CET EMPLOI

Il s'agit d'un contrat occasionnel sur paie variable (sans minimum d'heures garanti), impliquant en moyenne 1 300 heures par année. Périodes annuelles de mise à pied : période des Fêtes et période estivale (environ de la mi-juillet à la mi-août).

VOTRE PROFIL

Pour occuper le poste de préposée ou préposé à la transcription des débats, vous devez :

- Posséder une solide connaissance des langues et des grammaires française et anglaise (oral et écrit);
- Connaître les différents vocabulaires langagiers (fiscalité, éducation, santé, culture, etc.);
- Être intéressé à l'actualité politique et vous tenir informé.
- Avoir une connaissance de base des différents ministères et organismes gouvernementaux;
- Posséder une bonne culture générale;
- Avoir une excellente audition et une bonne résistance au stress afin de respecter les délais de production.

LES INDISPENSABLES

- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent;
- Détenir un diplôme de secondaire 5;
- Posséder une à trois années d'expérience pertinente à l'emploi;
- Un diplôme dans le domaine des lettres et communications ou dans tout autre domaine connexe sera considéré comme un atout.

CET EMPLOI VOUS INTÉRESSE ?

Remplissez le Faites parvenir votre curriculum vitae **en indiquant pour chaque emploi le mois et l'année de début et de fin ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine, par mois ou par contrat et en y joignant une copie de vos diplômes**, à la

Direction des ressources humaines de l'Assemblée nationale, 1050, rue des Parlementaires, bureau 5.05, Québec G1A 1A3, à l'attention de

Mme Stéphanie Roy-Verret ou à l'adresse courriel suivante : dotation@assnat.qc.ca. Bien vouloir inscrire le numéro REC-221-20 dans le titre de votre envoi.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Pour des précisions sur le processus de dotation, vous pouvez contacter Mme Stéphanie-Roy Verret à l'adresse stephanie.roy-verret@assnat.qc.ca

Prenez note que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

TRAVAILLER À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, C'EST VRAIMENT AGRÉABLE!

- ESPACE EXTÉRIEUR CONVIVIAL DESTINÉ AU PERSONNEL PENDANT LA SAISON ESTIVALE
- RESTAURANT ET CAFÉTÉRIA SUR PLACE
- DOUCHES DISPONIBLES SUR PLACE POUR LES SPORTIFS
- CENTRES DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, RESTAURANTS ET AUTRES COMMERCES À PROXIMITÉ
- ACCÈS FACILE À PLUSIEURS CIRCUITS D'AUTOBUS (EXPRESS, LE BUS ET MÉTROBUS)
- MILIEU DE TRAVAIL À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE
- MILIEU DE VIE SAIN ET RESPECTUEUX